

UN PAYS À BÂTIR

Un projet de société

**Par Luc Dufresne
pour le Comité de la souveraineté SSJB**

Si on demandait aux Canadiens s'ils veulent que leur pays soit annexé aux États-Unis, ils répondraient vraisemblablement « non ». Ce n'est pas qu'ils entretiennent une quelconque hostilité à l'égard des Américains, ils veulent simplement, et tout à fait légitimement, préserver et construire un pays conforme à leurs valeurs, leurs traditions et leurs aspirations. Les Québécois souverainistes ne recherchent pas autre chose et considèrent que le système canadien constitue une véritable entrave à l'édification d'une société qui incarne leur identité et leurs aspirations. Au cours des audiences aussi bien de la Commission Bélanger-Campeau, en 1990-1991, que des commissions sur l'avenir du Québec, en 1995, des porte-parole de toutes les couches de la société québécoise sont venus dire que la souveraineté devait d'abord et avant tout être l'occasion de nous donner tous les outils et tous les pouvoirs qui permettent à un peuple de réaliser le « projet de société » qu'il s'est donné. Accéder à la souveraineté, c'est réaliser la condition nécessaire pour nous affirmer comme peuple aussi bien chez nous que dans le monde.

Le projet de tout un peuple

Depuis son émergence dans les années soixante, le mouvement souverainiste contemporain a été successivement marqué par trois grandes thématiques. Initialement il s'est nourri de la situation d'infériorité qui était celle des Canadiens français et des Québécois dans le système canadien. L'expression « nègres blancs d'Amérique » utilisée par Pierre Vallières décrivait bien la situation révélée par les statistiques de l'époque, qui montraient que les Québécois étaient des citoyens de deuxième zone, non seulement au Canada mais au Québec même. Plus tard, dans les années soixante-dix, c'est l'affirmation de soi et la préservation d'un héritage précieux qui seront au centre des préoccupations des souverainistes. L'adoption de la Charte de la langue française en 1977 demeure, encore aujourd'hui, le symbole de cette période et le produit de ces préoccupations. Par la suite les audiences de la Commission Bélanger-Campeau en 1990 et, en 1995, les audiences des commissions sur l'avenir du Québec allaient montrer que dorénavant la souveraineté apparaissait surtout comme la condition indispensable pour édifier une société fondée sur les valeurs et les aspirations propres au peuple québécois. Cela ne signifiait pas pour autant que l'état de subordination des Québécois au Canada avait été surmonté ni que la préservation de notre héritage était assurée, mais plutôt qu'on voulait se tourner résolument vers l'avenir pour aller au-delà de ces préoccupations traditionnelles sans les abandonner.

Un projet québécois

Un trait distinctif des Québécois dans l'ensemble canadien est l'attachement qu'ils vouent à leur gouvernement « national ». En effet, une forte majorité d'entre eux, surtout chez les francophones, se considèrent comme Québécois d'abord et comme Canadiens ensuite, alors qu'ailleurs au Canada, on se considère tout naturellement comme Canadien plutôt que comme Ontarien ou Albertain. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'en dehors du Québec on accueille volontiers un renforcement du pouvoir central comme un progrès de l'« unité nationale », alors qu'au Québec on y voit une menace à la capacité des Québécois d'aménager leur société conformément à leurs valeurs et à leurs aspirations propres. On ne compte plus les domaines où des politiques fédérales ont été adoptées à Ottawa à

l'encontre de la volonté quasi unanime des Québécois, et les cas où des réformes n'ont pu être réalisées par le Québec en raison des limites qui sont celles du pouvoir provincial.

Si cet affrontement entre deux « volontés nationales » a été, pendant longtemps, perçu au Québec comme une menace à la « survivance », à la préservation d'un héritage, il est de plus en plus considéré comme un obstacle qui empêche les Québécois de façonner leur société comme ils le désirent. Les multiples groupes qui sont venus témoigner devant les Commissions sur l'avenir du Québec ont en effet largement insisté sur les valeurs qu'il serait possible d'incarner et les projets qu'il deviendrait possible de mettre en chantier advenant la souveraineté.

Un Québec solidaire

Le regroupement *Partenaires pour la souveraineté* qui comptait, à l'époque du référendum de 1995, 15 organismes provenant de divers secteurs de la société québécoise a publié une série de fascicules qui, en sept rubriques, présente les éléments fondamentaux de la « société nouvelle » dont l'accession à la souveraineté nous ouvrirait les portes. Le Québec souverain qu'on y propose est d'abord, bien sûr, un pays libre, maître de son destin, capable de s'affirmer avec sa langue et de faire rayonner sa culture. C'est aussi un pays ouvert et solidaire qui, uni par une langue et des valeurs communes, respecte la diversité, notamment grâce à la laïcité de l'État et des institutions. Sur le plan international, le Québec deviendrait un acteur de plein droit, pacifique, voué à un véritable développement, à la coopération et capable de faire valoir ses points de vue propres dans les forums internationaux. Le Québec de demain serait doté d'importantes politiques sociales inspirée de valeurs d'équité et de partage. L'accent y serait mis sur la coopération, des pratiques sociales novatrices, la régionalisation et la concertation, la promotion de l'action communautaire. L'économie québécoise serait une économie ouverte mais soucieuse de plein emploi, de développement durable, d'innovation et capable de faire entendre sa voix dans les organismes internationaux.

Une société de droits

Un Québec souverain accorderait une place primordiale aux droits et libertés de ses citoyens. La Charte des droits et libertés actuelle serait enrichie pour assurer les libertés de pensée et de croyance, la liberté de la presse et des autres moyens de communication, les libertés syndicales, le droit à l'égalité, les droits judiciaires et les droits politiques. Les droits des autochtones et de la communauté anglophone seraient également garantis. Finalement le système d'éducation québécois prendrait un virage culturel et se débarrasserait de l'approche marchande actuelle, dans laquelle l'école est considérée comme une usine de fabrication de travailleurs anonymes. Ce serait une école accessible, publique et laïque, soucieuse de contrer l'analphabétisme et le décrochage, de favoriser le recyclage et la formation des adultes.

On remarquera que ces projets ne sont pas tout à fait originaux et qu'ils sont même, dans plusieurs cas, partiellement réalisés dans notre société. D'autre part, les valeurs qui les inspirent sont aussi présentes chez nous. Mais les contraintes et les limites que pose notre statut de province canadienne empêchent ces projets de recevoir une pleine réalisation comme elles empêchent ces valeurs de déployer tout leur potentiel.
